



Enfant atteint d'un trouble neurologique

🕒 paru le 25/08/2020 • adapté au contexte belge francophone • dernière adaptation de contenu le 11/05/2022

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

Un trouble neurologique, qu'est-ce que c'est ?

Un trouble neurologique est un problème lié au système nerveux.

Les troubles neurologiques sont rares chez l'enfant. Mais quand ils sont présents, ils ont un impact important sur l'enfant et sur sa famille.

Comment reconnaître un trouble neurologique chez un enfant ?

Les symptômes dépendent du trouble. On peut retrouver :

- des [crises d'épilepsie](#) ;
- des problèmes pour marcher et pour garder l'équilibre ;
- des [difficultés importantes à apprendre](#) et un [déficit intellectuel](#) : l'enfant a des difficultés à réaliser des tâches compliquées qui nécessitent une certaine concentration. Son niveau de compréhension est insuffisant pour son âge ;
- une paralysie cérébrale : pendant la grossesse, l'accouchement ou un peu après la naissance, le cerveau de l'enfant peut être abîmé (lésions cérébrales). Ces lésions cérébrales peuvent provoquer une paralysie. On parle de paralysie cérébrale. Les muscles et le cerveau ne communiquent pas efficacement. Ce handicap physique est courant chez les enfants atteints d'un trouble neurologique. L'enfant peut, par exemple, avoir plus de difficultés pour apprendre à marcher, avoir des muscles trop faibles ou faire des mouvements sans le vouloir (mouvements involontaires). Il peut aussi avoir besoin d'un fauteuil roulant. La gravité des problèmes varie très fort en fonction de la sorte et de la taille de la lésion dans le cerveau. La plupart des enfants atteints de paralysie cérébrale n'ont qu'un handicap physique ; leur développement mental est généralement normal. Il est donc très important de les traiter de la manière la plus normale possible et de les impliquer dans les discussions et dans les décisions ;
- le myéломéningocèle (MMC) ou spina bifida ou « dos ouvert » : les vertèbres ne forment pas un canal complet autour de la moelle épinière. Normalement, les vertèbres forment un tube fermé (canal rachidien) qui contient la moelle épinière. De la moelle, des nerfs partent vers les muscles et les viscères. En cas de myéломéningocèle, le canal rachidien n'est pas complètement fermé. La moelle épinière et les nerfs ressortent du tube et même du dos du bébé. Les nerfs rachidiens ne sont pas complètement développés. Les symptômes dépendent de la taille du myéломéningocèle et de l'endroit où il se trouve. Les problèmes de marche, et les pertes involontaires d'urine et de selles sont fréquents;
- les dystrophies musculaires : les muscles sont trop faibles pour soutenir le corps. La forme la plus courante est la [maladie de Duchenne](#), une maladie transmise par les parents (maladie héréditaire). On retrouve ses formes graves seulement chez les garçons. La maladie est progressive : plus l'enfant grandit, plus les symptômes s'aggravent. Elle débute le plus souvent par une faiblesse au niveau des hanches et des épaules. Puis elle touche d'autres muscles. Avec le temps, tous ces muscles sont de plus en plus faibles. La plupart des enfants ont besoin d'un fauteuil roulant avant l'âge de 13 ans et ont généralement besoin d'une aide pour respirer vers l'âge de 20

ans.

- l'encéphalopathie progressive : c'est une maladie progressive du cerveau. Au départ, l'enfant se développe tout à fait normalement. Mais en grandissant, il commence à avoir des problèmes, par exemple pour marcher. L'enfant ne parvient plus à faire des choses qu'il savait faire avant.

Comment le diagnostic de trouble neurologique est-il posé ?

Discussion

Votre médecin vous demande d'abord quels sont les symptômes de votre enfant et vous pose d'autres questions bien précises.

Examen clinique

Votre médecin réalise un examen neurologique de votre enfant. Votre enfant doit par exemple réaliser quelques tâches simples sous forme de jeu. En l'observant, votre médecin peut évaluer le [fonctionnement du système nerveux](#).

Examens complémentaires

S'il pense qu'il peut y avoir un problème, votre médecin peut prescrire d'autres examens comme :

- une prise de sang ;
- un scanner (CT scan) ;
- une examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM ou RMN) du cerveau ;
- un enregistrement de l'activité électrique du cerveau (électroencéphalogramme (EEG)).

Que pouvez-vous faire ?

Il est souvent difficile d'accepter le diagnostic. Il peut aussi y avoir de la colère : *pourquoi moi ? pourquoi mon enfant* ? Il est alors important d'en parler avec votre médecin. Si c'est nécessaire, demandez d'autres aides.

Que peut faire votre médecin ?

Votre médecin vous propose un traitement adapté à votre enfant. Le traitement vise à le soulager, car il ne pourra pas guérir complètement de sa maladie. C'est en général le neurologue pour enfants (neuropédiatre) qui coordonne les soins.

Pour bien accompagner votre enfant, votre collaboration avec les professionnels de la santé, comme les kinésithérapeutes, les infirmiers, les logopèdes, les médecins généralistes et les services sociaux est importante.

Un soutien psychologique peut être nécessaire, aussi bien pour vous, les parents, que pour l'enfant. N'hésitez pas à consulter un professionnel.

En savoir plus ?

- [La prise de sang expliquée aux enfants – Sparadrap](#)
- [Mon enfant va passer un scanner – Sparadrap](#)
- [Mon enfant va passer une IRM – Sparadrap](#)
- [Mon enfant va être opéré sous anesthésie générale – Sparadrap](#)
- [Développement de l'embryon et du fœtus: 1er trimestre – Naître et grandir](#)
- [Collège Belge de Génétique Humaine et Maladies Rares](#)
- [La génétique médicale et vous – Agence de la biomédecine](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [Inclusion – Une association belge francophone pour la qualité de vie et la participation à la société des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches](#)
- [Aidants Proches – Une association qui soutient les personnes qui aident régulièrement un proche dépendant en raison de son âge, d'une maladie ou d'un handicap](#)

- [Services de Santé Mentale – Le guide social](#)
- [Trouver un psychologue – Commission des psychologues](#)
- [ONE – Office de la Naissance et de l'Enfance](#)
- [103-Ecoute-Enfants](#)
- [103-Ecoute-Enfants-Ado](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Entretien avec la famille d'un enfant atteint de troubles neurologiques' \(2002\), mis à jour le 06.09.2016 et adapté au contexte belge le 18.01.2020 – ebpracticenet](#)